



Association Loi 1901
SIRET 31137122300018
Affiliée à la Fédération Française Aéronautique N°583
Affiliée à la Fédération Française d'ULM N° 03429
Agréée Ministère des Transports
Agréée Ministère de la Jeunesse et des Sports N°
03498ET0090
Organisme Déclaré DGAC FR.DTO.0385
Agréée Fédération Française Handisport N° 110342515

Mauguio, le 20 mars 2021

Compte-rendu de la réunion du COMITE DIRECTEUR du 20/03/2021

Procès-Verbal n° 246-20210320

Présents :

➤ Membres du Comité Directeur :

Cyrille **CHARPENTIER**, Cyril **CARLE**, Pierre **HAUBOIS**, Pascal **RIDAO**, Soufiane **KANAFI-CHITI**, Gil **PERRI**, René **PRADES**, Pierre **SARTRE**, Jean-Marie **SUQUET**

➤ Invité : Philippe **SERGENT (SGS)**

***Absents excusés : Damien **MENELLA**.**

Ordre du jour :

- Point sur l'activité au 28 février 2021
- Point sur les avions
- Point sur la sécurité et la formation
- Fixer la date de l'assemblée générale 2021
- Questions diverses
- Validation des nouveaux adhérents

**La réunion est ouverte à 10:10
par Pierre **SARTRE**, Président**

Aéroport Montpellier - Méditerranée
34130 MAUGUIO
☐00 33 4 67 65 59 38
secretariat@aeroclub-montpellier.org

En préambule, le Président nous informe de son élection au sein du Comité Régional Aéronautique Occitanie (CRA11) et du « mauvais bilan » financier 2020 de l'association (voir ci-dessous)

Mon Rôle en tant que Vice-Président au sein du CRA 11 :

- Relation avec les Présidents des Aéroclubs de l'ex-région Languedoc Roussillon (visite des Clubs, assistance ou aide à la gestion, Médiation...etc)
- Représentant du CRA11 au Conseil Régional.

La perte de 56 K€ s'explique par la diminution du nombre d'heures effectuées en 2020 pour cause Covid mais aussi par les éléments suivants :

- Coût du salaire et des charges sociales de l'instructrice salariée : 15 K€
- Casse moteurs par négligences : 35 K€
- Honoraires avocats (licenciement et transaction SMA) : 4 K€
-

Tout ceci sera développé lors de l'AG

1- Activité

Avions (heures de vol au 28/02/2021)

270 heures de vol enregistrées au 28 février 2021, soit environ 33% de moins qu'à la même période 2020(468 h), dont 6 heures ULM (Handivol).

Inscriptions année 2021

150 membres inscrits au 30 janvier 2021, dont 3 membres sympathisants.

2 - Avions

Maintenance

*F-GCIJ : La plaque d'identification en INOX est enfin arrivée, toujours en attente du retour du moteur (ex F-GNNI) du motoriste CERMEC en Suisse pour remise en service de l'appareil. (Prévu vers le 2 avril)

* F-HMON: suite à l'application d'un bulletin service (SB), le F-HMON est arrêté en attente de pièces pour modification du circuit carburant. (Limitation des suppressions)

*F-HPST : RAS

*F-HAFP : Remplacement du moteur effectué, moteur en rodage (voir les messages lors de la prise des clés sur Aérogest).

Toujours en attente des 2 GARMIN G5 pour installation (Cout 10147 €)

*F-GNNI : Bord d'attaque enfoncé, suite à la négligence d'un pilote, durée d'immobilisation prévue lors de la prochaine visite, environ 4 à 5 jours (menuiserie, entoilage et peinture). Rappel, il faut éviter de s'appuyer ou s'asseoir sur le bord d'attaque des ailes, pour par exemple desserrer le frein de parc ou couper la batterie !!!!

* F-GOZZ : Avion interdit vol de nuit, en attente des phares à LED Robin (encore eux)

3 - Point sur la sécurité et la formation

Formation

Pascal Ridao, précise que depuis le début de la nouvelle année, la formation tourne au ralenti, 27 élèves assidus sur un total d'élèves en formation de 41. (COVID ???)

RAPPEL : Pour les examens théoriques, le site de Montpellier (LFMT) est fermé définitivement depuis le 1 janvier 2021.

Les examens théoriques se passent désormais, soit au centre d'examen de Toulouse, soit à celui d'Aix en Provence.

Le Président nous informe que le CRA 11 devrait s'occuper du fonctionnement d'un centre d'examen Océane sur le site de l'Aéroport de Montpellier (salle d'examen prêtée par l'ENAC Montpellier) pour éviter ces déplacements lointains. Début de fonctionnement du site prévu courant deuxième semestre. Les Aéroclubs devront fournir les surveillants des salles d'examen.

SGS

Dans le cadre du DTO, l'administration (DSAC) impose à l'Aéroclub de Montpellier d'avoir un suivi des retours d'expérience (REX) dans le cadre de son Système de Gestion de la Sécurité (SGS).

Ces derniers temps la personne assurant le suivi des REX (Ph. SERGENT) a constaté qu'ils se faisaient « très, très » rares. (3 REX sur l'année 2020)

Pour rappel, le dépôt d'un REX est anonyme et doit être effectué obligatoirement, dès qu'un événement indésirable survient en vol comme au sol.

Exemple :

- Problèmes dans l'environnement du vol
- Défaut d'information de vol ou lors du roulage au sol (clairance, etc.)
- problèmes sur l'appareil (moteur, collision aviaire, etc)

Pour déposer un REX, sur la page accueil d'Aérogest, descendre en bas de page et sur la gauche cliquer sur le petit logo « RexFFA.fr »

Instructeurs liste 1

La candidature d'un de nos membres a été validée par le CRA 11, ce dernier devrait attaquer sa formation d'instructeur en cours d'année.

Pascal RIDAO précise que les candidats qui seront dorénavant retenus par le Club et le CRA11 pour de futures Listes 1, seront des personnes ayant une activité professionnelle établie (en gros qui ne partiront pas du Club pour entrer en compagnie).

Deux autres pilotes de l'Aéroclub entrant dans ces critères seraient éligibles à la liste 1 en 2021.

4 - Divers

Date de l'assemblée générale 2021

Le comité Directeur a fixé à l'unanimité la date de l'AG 2021 au samedi 1^{er} mai 2021 à 10h00.

Remboursement du PGE (Prêt Garantie par l'État) contracté par le Club (60 000€)

Le comité directeur a décidé de rembourser une partie du PGE. La partie conservée nous assurera un peu de trésorerie, ne sachant pas de quoi l'avenir sera fait. Le remboursement sera de 1/3 du prêt accordé, soit 20 000€.

Casse moteurs

Comme indiqué dans le courrier du Président transmis le 21 mars, le GROS problème du Club est le mauvais vieillissement des moteurs LYCOMING (DR400).

Suite au non-respect le matin des temps de chauffe (minimum 5 mn) et de démarrage des moteurs à plus de 1 200 tours, décision a été prise d'installer une caméra (équipée prise de son) sur le parking du club pour surveiller les démarrages et les temps de chauffe.

Cyril CARLE suggère que le Club crée une vidéo expliquant la mise en route des moteurs, cette dernière pouvant être visionnée sur le site du club, voire sur les réseaux sociaux (Facebook de l'AC de Montpellier). Cette vidéo pourrait tourner aussi sur un moniteur installé dans le club-house (installation à effectuer).

Si des « vidéastes » amateurs parmi les membres du club se sentent capables de créer une telle vidéo, merci de bien vouloir contacter le secrétariat ou le Responsable formation (Pascal RIDAO).

Demande la FFA (Fédération Française Aéronautique)

Le système d'information SMILE de la FFA évolue !

En vue des prochaines grandes évolutions de SMILE, dont les premières sont prévues début avril, la mise à jour des données de fiches licencié(e)s est un point essentiel. Nous vous remercions d'informer et d'accompagner vos adhérents à la mise à jour des fiches licencié(e)s.

Merci de bien vouloir renseigner votre fiche « SMILE » en vous connectant à votre compte, comme demandé par notre Fédération en suivant le lien ci-dessous.

https://projet.ff-aero.fr/SMILE_II/

Païement des heures de vol (RAPPEL).

Le paiement du vol doit être effectué au plus tard au retour de ce dernier. Certains pilotes n'appliquant pas ce point, décision a été prise que tous les soldes de membres débiteurs seront relancés. Sans action du membre à la suite de la relance, le chèque de caution sera encaissé sous huitaine et l'accès aux clés des appareils sera suspendu.

Règlement Général sur la Protection des Données (RAPPEL)

Avec la mise en place du nouveau logiciel de gestion, chaque pilote doit désormais valider lui-même son intégration dans l'annuaire de l'aéroclub ; pour cela il faut se rendre sur l'écran « *Mes données - Confidentialité* », cocher la case « *Apparaître dans l'annuaire des pilotes du club* », puis cocher les données à faire apparaître (photo, téléphone, mail).

5 - Validation des nouveaux adhérents ou renouvellement d'adhérents pour l'année 2021

- La liste des demandes d'inscription ou renouvellements des membres validés par le comité directeur :

BARLUET de BEAUCHESNE Nathanaël CHAN-FUNG-TING Stéphane HANSEN Lukas FUENTES Gabriel GILLIOCQ Paul GUISEPPIN Benjamin HENRY Pascal HUARD Simon JURAS Pavel MAGALLON-GRABINEAU Ernest MECHULAM Alain NAMER Paul OLIVER Pablo PEDRON Pierre PIOTELAT Maxime QUAIZAC Quentin RABIER Serge ROMERSI Sébastien ROSE Damien SAMPOL Thierry SIMONOT Baptiste TARLIER François VERDAGUER Gaël

- La liste des demandes d'inscription ou renouvellements des membres refusés par le comité directeur :
Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 12 :10

Pierre SARTRE
Président

Jean-Marie SUQUET
Secrétaire Général